





En partenariat avec :



0u p4 - 200



Inventaire de mares en Zone Est du Parc Naturel Régional de Lorraine en vue de leur réhabilitation



Réalisé par Nassera Guernoub dans le cadre du DESS Gestion Intégrée des Ressources en Eaux Continentales, option Hydrobiologie - Année Universitaire 2004/2005

Maître de stage : Laurent Godé, Responsable du service Environnement

Sommaire

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION	3
II. LES MARES	4
1) <i>Définition</i>	4
2) <i>Origine</i>	4
3) <i>Richesse biologique</i>	4
III. MATERIEL ET METHODES	5
1) <i>Repérage des mares</i>	5
2) <i>Matériel de terrain</i>	6
3) <i>Restitution cartographique</i>	6
IV. RESULTATS	7
V. SYNTHÈSE	10
ANNEXES	12

I. Introduction

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Elles sont le lieu des étapes essentielles du cycle de la vie. En outre, elles constituent des éléments déterminants dans la gestion de l'eau : elles écrêtent les crues et régulent les débits des fleuves, elles épurent les eaux des bassins versants et des cours d'eau, en dégradant les excès de nutriments des matières organiques et des pesticides (les Amis de la Terre, 1995).

Les mares constituent un écosystème font parti de ces zones humides. Elles ont longtemps été considérées comme des milieux insalubres. Il a alors été procédé à des assèchements, des comblements en vue d'éliminer les nuisances d'ordre sanitaire. Elles ont donc subit une forte régression due également à leur abandon. Une meilleure connaissance sur le plan scientifique a révélé que les zones humides sont des écosystèmes inestimables. Pour enrayer cette régression un traité international a été signé : la convention de Ramsar.

Aujourd'hui, les zones humides pâtissent des activités humaines et comptent parmi les écosystèmes et les paysages les plus menacés principalement du fait du drainage, du défrichement, des constructions, des pollutions et de la surexploitation de leurs ressources. On estime que les deux tiers de ces espaces ont disparu en Europe depuis le début du XX^{ème} siècle.

L'objectif de cette étude est de poursuivre le travail d'inventaire des mares qui a débuté en zone est du Parc naturel régional de Lorraine, afin d'une part d'approfondir les connaissances sur la répartition et de la densité de ces points d'eau sur le secteur et d'autre part pour intervenir sur ces zones dans un but de restauration en faveur de la préservation de la richesse biologique qui leur est associée.

V. Synthèse

La conservation des petites zones humides que constituent les mares est un enjeu important pour la préservation de la biodiversité : ces milieux sont riches de nombreuses espèces qui pour certaines leurs sont inféodées. Il s'agit notamment d'un site de reproduction privilégié pour les batraciens dont certains sont très menacés en France (Sonneur à ventre jaune, Pélobate cultripède, Triton marbré, Triton crêté, etc.) (Pôle Relais Mares et Mouillères de France (2004)). Dans l'objectif de les conserver et de les restaurer, il est avant tout nécessaire de connaître leur nombre et leur répartition.

Concernant l'inventaire réalisé, la localisation des mares n'est pas aussi précise qu'elle aurait pu être avec l'aide d'un GPS, étant donné qu'elle se fait uniquement sur des cartes IGN au 1/25 000^{ème}, mais elle permet tout de même de retrouver les mares et de se représenter de manière satisfaisante le réseau de mares sur un secteur.

La plupart des mares inventoriées présentent la particularité de se situer en milieu forestier : à la richesse biologique initiale de ce milieu viennent s'ajouter les espèces associées aux eaux stagnantes ce qui génère un accroissement de la diversité biologique par la diversification des habitats. Ces mares forestières diffèrent aussi des mares en milieu prairial du fait que l'ombrage est important. Elles constituent une ressource en eau pour le gibier, mais cet usage peut avoir des conséquences néfastes pour la mare par un apport trop important d'éléments organiques.

Pour ce qui des mares prairiales, elles permettent également une diversification du milieu en apportant tout un cortège d'espèce faunistique et floristique caractéristique des zones humides.

Il faut souligner que le travail d'inventaire des mares est encore à son commencement, il existe encore de nombreuses mares à découvrir et à inventorier sur la zone Est du parc naturel régional de Lorraine mais également sur tout le territoire national. Il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur les réseaux de mares afin de mieux connaître les enjeux de leur conservation en terme notamment de préservation de la biodiversité.